gne, puis cardinal-évêque le 16 mars 1863. Lors de la réunion du concile du Vatican (1869-1870), le cardinal Guidi se rangea du côté des Pères qui regardaient comme inopportune la proclamation du dogme de l'infaillibilité. Il prononça dans ce sens, le 10 juin 1870, un discours qui eut un grand retentissement, et soutint cette thèse que le pape ne pouvait être infaillible seul en dehors et séparément des évêques. Pie IX fut très-irrité de ce langage, et l'archevêque de Bologne s'empressa de faire sa soumission. En 1872, il fut nommé évêque suburbicaire de Frascati. Il est préfet de la congrégation de l'immunité ecclésiastique, membre de la congrégation de l'examen des évêques, etc. Le cardinal Guidi passe pour avoir des idées relativement libérales.

GUIDI (Jean-Gualbert), éditeur de musique italien, né à Florence en 1817. Avant d'éditer de la musique, M. Guidi avait été musicien et s'était fait admettre comme contrebassiste dans la chapelle du duc de Toscane. En 1844, il fonda l'établissement qu'il a dirigé depuis et en assura le succès par la production, alors nouvelle, de petites éditions portatives des grandes œuvres musicales de l'Italie et de l'étranger. Cette œuvre de vulgarisation a rendu de grands services au point de vue de l'enseignement musical.

GUIDONNAGE s. m. (ghi-do-na-je — rad. *guide*). Ce qui sert à guider, ou action de guider dans sa course ascendante et descendante la maîtresse tige d'une pompe d'épuisement.

GUIGNARD (Pierre-Philippe), archéologue et érudit français, né à Dijon en 1820. Elève de l'Ecole des chartes, il prit le diplôme d'archiviste paléographe, puis il revint dans sa ville natale. M. Guignard est conservateur de la bibliothèque de Dijon, membre de l'Académie de cette ville, membre de la commission des antiquités de la Côte-d'Or, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, etc. On lui doit, outre des éditions de plusieurs ouvrages, les écrits suivants : *Lettre au comte de Montalembert, pair de France, sur les reliques de saint Bernard et de saint Malachie* (1846, in-8°); *Réflexions d'un laïque présentées à Mgr l'évêque d'Orléans sur son* Examen des institutions liturgiques (1846, in-8°); *Mémoires fournis aux peintres chargés d'exécuter les cartons d'une tapisserie* (1851, in-8°); les *Anciens statuts de l'Hôtel-Dieu-le-Comte de Troyes* (1853, in-8°); *Notice sur Fevret de Saint-Mesmin* (1852, in-8°); *Rapport sur les papiers du prince Xavier de Saxe* (1853, in-4°), etc.

* **GUIGNE** s. f. — Se dit quelquefois pour guignon, dans un langage très-familier.

* **GUIGNEN**, bourg de France (Ille-et-Vilaine), cant. de Guichen, arrond. et à 36 kilom. N.-E. de Redon; pop. aggl., 362 hab.— pop. tot., 3,044 hab.

* **GUIGNIAUT** (Joseph-Daniel), helléniste et archéologue français. — Il est mort à Paris le 12 mars 1876. Sa santé s'étant profondément altérée pendant le siége de Paris (1870-1871), M. Guigniaut se démit de ses fonctions de secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il fut remplacé par M. Wallon, qui a raconté sa vie et apprécié ses travaux dans une *Notice* lue dans une séance de l'Institut, en novembre 1876.

* **GUIGNOT** s. m. — Nom du genêt épineux, en Normandie.

GUIGUE (Marie-Claude), archéologue français, né à Trévoux (Ain) en 1832. A vingt et un ans, il entra à l'Ecole des chartes, d'où il sortit en 1856, avec le diplôme d'archiviste paléologue. M. Guigue a publié des notices historiques et généalogiques, des ouvrages divers et des articles dans des journaux et des revues. Correspondant de la commission de topographie des Gaules, de la Société des antiquaires de France (1868), du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques et archéologiques, il a été nommé en 1873 archiviste du département de l'Ain, puis archiviste de Lyon. Parmi ses publications, nous citerons : *Notice sur l'ancienne imprimerie de Trévoux* (1855, in-8°); *Notice historique sur le château de Trévoux* (1856, in-8°); *Essai sur les causes de la dépopulation de la Dombes et l'origine de ses étangs* (1857, in-8°); *Testaments de Guichard III et d'Humbert IV de Beaujeu* (1858, in-8°); *Notice historique sur Reyrieux* (1859, in-8°); *Histoire de la question de la Dombes,* (1860, in-8°); *Histoire de la souveraineté de Dombes*, par Guichenon, avec notes (1863, 2 vol. in-8°); *De l'origine de la signature et de son emploi au moyen âge, principalement dans les pays de droit écrit* (1863, in-8°); *Notes historiques sur les fiefs et paroisses de l'arrondissement de Trévoux* (1863, in-8°); *Cartulaire de l'église collégiale de N.-D. de Beaujeu* (1864, in-4°); *Suscriptions de l'arrondissement de Trévoux du* XIIIe *au* XVIIIe *siècle* (1865, in-8°); *Notes sur les deniers du* X^e *siècle au nom de Sobon, archevêque de Vienne, etc.* (1866, in-8°); *Documents pour servir à l'histoire de la Dombes, du* X^e *au* XVe *siècle* (1869, in-8°); *Notice sur la chartreuse d'Arvières-en-Bugey* (1869, in-8°); *Obituarium ecclesiæ Sancti-Pauli Lugdunensis* (1873, in-8°); *Topographie historique du département de l'Ain* (1873, in-4°); *Necrologium ecclesiæ Sancti-Petri Matisconensis* (1874, in-8°), *Polyptyque de l'église collégiale de Saint-Paul de Lyon* (1876, in-4°); *Recherches sur Notre-Dame de Lyon* (1876, in-8°), etc. On lui doit encore des éditions de l'*Histoire de l'hôpital de Trévoux*, par Graire (1866); des *Mémoires pour servir à l'histoire de la Dombes*, par Louis Aubret (1866, 3 vol. in-8°), etc.

* **GUIGUES DE CHAMPVANS** (Jean-Chrysogone), homme politique et administrateur. — Après la révolution parlementaire du 24 mai 1873, il fut maintenu à la préfecture du Gard par le ministère Beulé. M. Guigues de Champvans prit rang parmi les préfets de combat les plus ardents. Il se livra à toutes sortes de mesures vexatoires contre les républicains, et il exerça une sorte de dictature absolument intolérable dans le Gard tant que vécut l'Assemblée nationale. A la suite des élections du 20 février 1876, qui donnèrent la majorité aux républicains à la Chambre des députés, M. Ricard, devenu ministre de l'intérieur, destitua M. Guignes de Champvans, à la grande joie de ses administrés (21 mars 1876). L'ex-préfet à poigne obtint néanmoins, quelque temps après, une place d'inspecteur des enfants assistés dans le département de la Seine.

GUILBERT (Aimé-Victor-François), prélat français, né à Cérisy-la-Forêt (Manche) en 1812. Il étudia la théologie au séminaire de Coutances, et reçut la prêtrise en 1836. Successivement professeur au petit séminaire de Coutances, à celui de Muneville-sur-Mer, supérieur du petit séminaire de Mortain (1851), il fonda en 1853 le collége de Valognes. En 1855, l'abbé Guilbert fut nommé curé de Valognes et vicaire général de la Manche. Il devint, en outre, chanoine honoraire de Luçon et d'Auch. L'abbé Guilbert avait publié un ouvrage intitulé la *Divine synthèse* ou l'*Exposé dans leur enchaînement logique des preuves de la religion révélée* (1864, in-8°), et il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur, lorsqu'il fut appelé, le 16 mai 1867, au siége épiscopal de Gap. M. Guilbert remplit avec zèle ses fonctions épiscopales, évitant avec soin de se jeter dans l'arène des partis. Grâce à sa conduite pleine de modération et de sagesse, pendant longtemps l'évêque de Gap n'attira point sur lui l'attention publique. Il était fort peu connu lorsqu'il adressa, en septembre 1876, aux prêtres de son diocèse, un mandement qui eut un retentissement inattendu. L'évêque de Gap demandait à son clergé de se tenir à l'écart des luttes politiques. « Le prêtre, disait-il, ne doit épouser aucun parti, parce qu'il se doit à tous les partis, aux partis vaincus comme aux partis vainqueurs. » Puis, parlant des journaux religieux, il disait : « Ce n'est pas sans inquiétude et sans une peine profonde que nous avons vu, ces dernières années, certains journaux soi-disant catholiques avant tout attacher à leur catholicisme un drapeau de parti. La conséquence est une réaction antireligieuse. » Ce langage contrastait tellement avec celui que tenaient la plupart des évêques français, implacables ennemis de nos institutions, qu'il fut aussitôt commenté par la presse. Dans une lettre qu'il adressa au journal le *Français*, le 3 octobre 1876, l'évêque de Gap revint sur les mêmes idées, qui lui avaient attiré les attaques des cléricaux intransigeants. « Ma conviction profonde, dit-il, est que cette attache manifeste de certains journaux catholiques avant tout aux partis politiques a été la principale cause de la réaction antireligieuse à laquelle nous assistons. Si un journal qui se donne pour catholique avant tout s'attache à un parti politique, quel qu'il soit, il en rend fatalement et malgré lui la religion solidaire. Or, pour moi, le mal est là. C'est pourquoi j'ai protesté contre cette alliance fausse et funeste à l'Eglise. » Le 30 janvier 1877, M. Guilbert a été promu officier de la Légion d'honneur.

* **GUILLAIN** (Charles), marin français. — Il est mort à Lorient en février 1875. C'était un marin fort instruit, un homme intègre, aux idées libérales, et qui jouissait de l'estime de tous.

* **GUILLARD** (Jean-Claude-Achille), statisticien et naturaliste français. — Il est mort le 20 février 1876. C'était un républicain sincère, un ami fidèle et convaincu de la démocratie. M. Guillard avait été le principal fondateur de l'école laïque du IXe arrondissement de Paris.

* **GUILLAUME III** (Alexandre-Paul-Frédéric-Louis), roi des Pays-Bas. — Ce prince a continué à gouverner en souverain constitutionnel. Il put dire, sans crainte d'être démenti par l'histoire, le 12 mai 1874, à l'occasion du 25e anniversaire de son arrivée au trône : « Il y a vingt-cinq ans, je promis de protéger les droits et les libertés de tous mes sujets et de coopérer à leur prospérité par tous les moyens que les lois mettent à ma disposition. J'ai tenu cette parole royale, soutenu dans mes efforts par la représentation nationale. » Les seuls faits saillants qui ont marqué son règne, dans ces dernières années, sont la guerre entreprise par la Hollande contre Atchin et le desséchement d'une partie du Zuyderzée, ce qui rend à l'agriculture une étendue considérable de terrains jusque-là envahis par la mer. Ce prince, qui est un musicien distingué, un compositeur habile, s'est particulièrement attaché à favoriser l'étude de la musique dans les Pays-Bas et à encourager les artistes. Il a créé à ses frais, à Bruxelles, un établissement musical ou Conservatoire, qui reçoit des pensionnaires hollandais, et où l'on enseigne l'art dramatique et lyrique. Il a fondé, en outre, des prix, des concours triennaux, à la suite desquels on décerne des médailles, et, chaque année, il donne dans son château du Loo des fêtes musicales où se font entendre les meilleurs pensionnaires du Conservatoire devant un jury composé d'artistes indigènes et étrangers. De son mariage avec la princesse Sophie-Frédérique-Mathilde de Wurtemberg, il a eu deux fils, le prince Guillaume, né à La Haye le 4 septembre 1840, héritier présomptif du trône, lieutenant-amiral et général d'infanterie, et le prince Alexandre, né à La Haye le 25 août 1851, capitaine de vaisseau et colonel.

* **GUILLAUME Ier** (Frédéric-Louis), roi de Prusse et empereur d'Allemagne.— Laissant, comme par le passé, la direction des affaires à son tout-puissant chancelier, M. de Bismarck, l'empereur Guillaume a surtout attiré l'attention de l'Europe par les visites qu'il a faites à des souverains et par celles qu'il a reçues. Il s'est attaché à maintenir, par l'alliance dite des trois empereurs, le *statu quo* européen, établi après ses conquêtes sur la France en 1870-1871. Au mois d'avril 1873, il se rendit à Saint-Pétersbourg, auprès de son neveu l'empereur Alexandre II, qui lui fit une réception magnifique. Les sujets allemands établis à Saint-Pétersbourg lui ayant remis une adresse, l'empereur Guillaume leur répondit par un discours dans lequel, après avoir rappelé les grandes transformations accomplies en Allemagne à la suite de la dernière guerre, il ajouta : « La Providence a couronné de succès notre juste cause, et elle réalisera notre espoir de voir les destinées de l'Allemagne se maintenir à leur hauteur actuelle et se développer en paix pour la prospérité du pays. L'unité est un fait accompli, et elle portera d'année en année des fruits toujours plus beaux. Un tel empire placé au centre de l'Europe est une garantie de la paix. » Le 2 septembre suivant, il présida à l'inauguration de la colonne triomphale érigée à Berlin en commémoration des victoires remportées. Le lendemain, il répondit à une lettre que Pie IX lui avait adressée, le 7 août, au sujet des lois ecclésiastiques : « Une partie de mes sujets catholiques, écrivait-il, ont organisé, à mon grand regret, depuis deux ans, un parti politique qui cherche à troubler par des menées hostiles à l'Etat la paix religieuse qui règne en Prusse depuis plusieurs siècles. Malheureusement, plusieurs prélats catholiques ont non-seulement approuvé ce mouvement, mais encore ils y ont aussi pris part jusqu'à s'opposer ouvertement aux lois existantes. Je n'ai pas à rechercher les causes qui peuvent engager les prêtres et les fidèles de l'une des religions chrétiennes à soutenir les ennemis de tout ordre dans leur lutte contre l'Etat; mais mon devoir est de protéger la paix et de sauvegarder le respect dû aux lois dans les Etats dont le gouvernement m'a été confié par Dieu... Je me plais à espérer que Votre Sainteté, une fois instruite du véritable état des choses, voudra bien employer son autorité pour mettre fin à une agitation fomentée à la faveur d'une déplorable falsification de la vérité et d'un abus de l'influence ecclésiastique... La lettre de Votre Sainteté contient encore une assertion que je ne puis laisser passer sans protester, bien qu'elle ne repose pas sur des rapports erronés, mais sur la foi de Votre Sainteté. D'après cette assertion, quiconque a reçu le baptême appartiendrait au pape. Or, la foi évangélique que je professe, ainsi que mes ancêtres, avec la majorité de mes sujets, ne nous permet pas d'admettre, dans nos rapports avec Dieu, d'autre intermédiaire que Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Au mois d'octobre suivant, l'empereur Guillaume alla rendre visite à l'empereur François-Joseph, à Vienne. En juillet 1874, il eut une nouvelle entrevue avec le même souverain, à Ischl; puis, au mois de septembre, il alla visiter Hanovre et Kiel Dans une allocution qu'il adressa, au commencement de 1875, au président du synode de la province de Brandebourg, l'empereur d'Allemagne se prononça contre ceux qui attaquent la divinité de Jésus-Christ, et il fit ressortir que les lois votées sur le mariage civil ne supprimaient en aucune façon le baptême et le mariage religieux, ainsi que l'avaient prétendu des membres du parti catholique. Peu après, le bruit courut que l'Allemagne, alarmée de l'augmentation considérable des cadres de l'armée française, se préparait à déclarer la guerre à la France. Les journaux officieux de l'empire répandirent à ce sujet les bruits les plus alarmants. Le 10 mai, l'empereur Alexandre se rendit à Berlin, s'entremit auprès de l'empereur Guillaume pour le maintien de la paix, et, trois jours plus tard, le prince Gortschakoff adressa aux agents russes à l'étranger une circulaire dans laquelle il annonça que le czar quittait Berlin, emportant l'assurance que le gouvernement de Berlin ne sortirait pas de son attitude pacifique. Au mois d'octobre, l'empereur Guillaume se rendit à Milan pour rendre visite au roi d'Italie, Victor-Emmanuel. L'entrevue des deux souverains, rapprochés par des idées de défense commune contre les entreprises des ultramontains, fut extrêmement cordiale (18-23 octobre). Lors de la présentation des grands dignitaires de l'Etat, l'empereur Guillaume remercia l'Italie de l'accueil chaleureux qui lui était fait et ajouta : « Deux pays qui sont arrivés ensemble à l'unité doivent toujours rester unis. — Oui, oui, dit Victor-Emmanuel, nous sommes et nous resterons toujours bons amis. — Oui, répliqua l'empereur en lui serrant fortement la main, nous le serons toujours, toujours, toujours. » Au mois de mai 1876, l'empereur Guillaume reçut à Berlin la visite de l'empereur Alexandre, avec lequel il se rencontra le mois suivant à Ems. Dans leurs entrevues, les deux souverains posèrent les bases d'une entente relativement à la question d'Orient, qui prenait un caractère menaçant. Dans son discours du trône, au mois de novembre suivant, l'empereur d'Allemagne affirma son intention de conserver de bonnes relations avec toutes les puissances, et en particulier avec celles qui se rattachent de plus près à l'Allemagne par le voisinage et par l'histoire. Il consentit, en décembre, à envoyer un ministre plénipotentiaire à Constantinople pour prendre part à la conférence qui eut lieu dans cette ville au mois de janvier 1877, dans le but d'empêcher la guerre d'éclater entre la Russie et la Turquie. Après l'avortement de la conférence et la déclaration de guerre faite par l'empereur Alexandre à la Porte Ottomane, l'empereur Guillaume se prononça pour la neutralité, mais pour une neutralité essentiellement bienveillante pour la Russie. Au mois de mai 1877, il visita l'Alsace-Lorraine, séjourna à Strasbourg, puis se rendit à Metz, où il parcourut les champs de bataille de Gravelotte et de Saint-Privat. Quelque temps après, le prince de Bismarck, irrité de l'hostilité qu'il rencontrait dans une partie de la cour, donna sa démission de chancelier; mais l'empereur refusa de l'accepter. Il consentit seulement à lui accorder un congé de six mois, pendant lequel le célèbre chancelier, bien qu'éloigné de Berlin, n'en continua pas moins à diriger les affaires.

* **GUILLAUME** (Jean-Baptiste-Claude-Eugène), statuaire français. — Il est directeur de l'Ecole des beaux-arts depuis 1864. En 1866, il fut nommé membre du conseil supérieur de l'instruction publique. L'année suivante, il obtint une médaille d'honneur à l'Exposition universelle et fut alors promu officier de la Légion d'honneur. En 1875, il a reçu la croix de commandeur. Cet éminent artiste n'a exposé, depuis 1861, qu'un nombre d'œuvres assez restreint : le buste en marbre de *Mme D.* et le buste de *Victor Leclerc* (1867); sept bustes de *Napoléon Ier* à diverses époques de sa vie (Exposition universelle de 1867); le buste du *Dr Michau* (1869); la statue en plâtre de *Napoléon Bonaparte*, lieutenant d'artillerie (1870); *Source de poésie*, statue en plâtre (1873); un superbe buste en marbre de *M. Darboy*, archevêque de Paris, et un *Terme* en plâtre (1875); *Tombeau d'une dame romaine*, buste en plâtre, et un *Terme* (1876); le *Mariage romain*, groupe en plâtre, le buste en plâtre d'*Ingres* (1877). Citons encore de lui la *Musique*, statue pour le nouvel Opéra. Toutes ses œuvres portent la marque d'un maître épris du grand style et ne livrant rien au hasard. M. Guillaume est membre de la commission supérieure des beaux-arts, de la commission des expositions internationales, de la commission de perfectionnement de la manufacture de Sèvres, du conseil supérieur de l'instruction publique. Il a été élu, en janvier 1877, président de la section de sculpture dans le jury des beaux-arts pour l'Exposition universelle de 1878.

GUILLAUME (Pierre-Étienne), écrivain ecclésiastique français, né à Toul en 1803. Ordonné prêtre à Nancy en 1831, il fut d'abord vicaire dans cette ville, puis curé dans diverses communes jusqu'en 1848. Il devint alors aumônier de la chapelle ducale de Lorraine et secrétaire de l'évêque de Nancy. L'abbé Guillaume a pris part à la fondation dans cette ville de la Société archéologique et du musée historique lorrain. Il est devenu chanoine honoraire de Nancy, de Bordeaux et membre de diverses sociétés savantes. Outre des notices historiques et biographiques, on lui doit un certain nombre d'écrits, parmi lesquels nous citerons : *Cordeliers et chapelle ducale de Nancy* (1851, in-8°); *Histoire du culte de la très-sainte Vierge en Lorraine* (1858-1860, 3 vol. in-12); *Notice historique sur la cathédrale de Toul* (1863, in-12); *Histoire du diocèse de Toul et de celui de Nancy depuis l'établissement du christianisme* (1866-1867, 5 vol. in-8°); *Martyrologe lorrain* (1866); *Documents inédits sur les correspondances de dom Calmet et de dom Fangé* (1875, in-8°), etc.

GUILLAUME (le baron Henri-Louis-Gustave), général et historien belge, né à Amiens le 5 mars 1812, d'un père belge, fonctionnaire supérieur sous l'Empire, mort à Bruxelles le 7 novembre 1877. Il avait fait d'excellentes études littéraires, lorsque éclata le mouvement national qui devait amener la fondation du royaume de Belgique. Le jeune Guillaume

entra dans l'armée comme volontaire, fut nommé sous-lieutenant en octobre 1830 et devint capitaine en 1843. Cette même année, il fut chargé de faire des cours à l'Ecole militaire. Très-travailleur, il s'était attaché à développer ses connaissances scientifiques et historiques, et il profita de l'enseignement dont il était chargé pour les accroître encore. Capitaine depuis un an, il fut attaché aux bureaux du ministère de la guerre. Il y devint successivement sous-directeur du personnel (1850), secrétaire de la commission chargée de l'examen de l'établissement militaire et directeur du personnel (1854). Colonel en 1855, général-major en 1868, M. Guillaume était aide de camp du roi lorsque, en juillet 1870, il fut chargé du portefeuille de la guerre dans le cabinet présidé par M. d'Anethan. La guerre franco-allemande, qui éclata peu après, ayant nécessité la mobilisation de l'armée belge, le général Guillaume présida à cette mesure, qui fut exécutée de telle sorte qu'aucune partie des frontières belges ne fut franchie par les belligérants. Il fut alors promu lieutenant général (1871). En novembre de cette année, le ministère ayant nommé gouverneur d'une province un ancien administrateur des sociétés Langrand-Dumonceau, l'opinion publique s'émut à tel point de cet acte que le cabinet dut donner sa démission. A l'occasion de la retraite du ministère d'Anethan, nous avons dit, à l'article BELGIQUE (pages 334 et 335 de ce *Supplément*), que le général Guillaume n'était pas resté étranger aux affaires Langrand et qu'il avait reçu des sommes importantes de ce financier. Nous avons ainsi commis une erreur qui ne reposait que sur un bruit aussitôt démenti que répandu. Il fut démontré, et la presse belge fut unanime à le constater, que le général Guillaume n'avait pris aucune part, soit comme administrateur, soit comme commissaire, aux opérations véreuses du trop fameux Langrand. Il avait été simplement un des actionnaires de l'*Industriel* et de l'*International*, et, finalement, il avait perdu une assez forte somme. Son honorabilité resta tellement à l'abri de toute atteinte, qu'il conserva le portefeuille de la guerre dans le nouveau ministère présidé par le comte de Theux (décembre 1871). A la suite de dissentiments avec ses collègues sur des réformes qu'il voulait introduire dans l'armée, il donna sa démission le 10 décembre 1872. Quelques jours après, le général Guillaume fut nommé gouverneur de l'Académie militaire; puis il devint inspecteur général des écoles de l'infanterie (1873), reçut cette même année le titre de baron et fut mis, en 1874, dans le cadre de réserve. Il était, depuis 1867, membre titulaire de l'Académie royale de Bruxelles, et il faisait partie d'un grand nombre de sociétés savantes belges et étrangères. On lui doit des ouvrages très-estimés sur l'histoire militaire de son pays. Nous citerons de lui : *Histoire de l'organisation militaire sous les ducs de Bourgogne* (1847, in-4°), livre qui fut couronné par l'Académie royale; *Essai sur l'organisation d'une armée de volontaires* (1850, in-8°); *Histoire des régiments nationaux belges pendant la guerre de Sept ans* (1854, in-8°); *Histoire des régiments nationaux belges pendant les guerres de la Révolution française* (1855, in-8°); *Histoire des gardes wallonnes au service d'Espagne* (1858, in-8°); la *Vérité sur le canon rayé* (1861, in-8°); le *Général Le Loup et ses chasseurs* (1862, in-8°); *Histoire du régiment de Latour* (1862, in-8°); *Quatre régiments wallons au service du roi des Deux-Siciles* (1869, in-8°); *Histoire des bandes d'ordonnance des Pays-Bas* (1873, in-4°), etc.

* **GUILLAUMES**, bourg de France (Alpes-Maritimes), ch.-l. de cant., arrond. et à 18 kilom. N.-O. de Puget-Théniers; pop. aggl., 369 hab. — pop. tot., 1,154 hab.

* **GUILLAUMOT** (Auguste-Alexandre), graveur français. — A partir de 1869, il n'exposa plus rien jusqu'en 1874. Il envoya alors au Salon deux eaux-fortes : *Emplacement du château de Marly-le-Roi*, un *Cadre décoratif*, style Louis XV, et des dessins. M. Guillaumot a exposé en 1877 : *Hôtel et jardins de la reine Marguerite de Valois en* 1615, gravure pour la *Topographie historique du vieux Paris.* Cet artiste a obtenu des médailles en 1845, 1861, 1863 et 1864.

GUILLEMAUT (Charles-Alexandre), général et homme politique français, né à Louhans (Saône-et-Loire) en 1809. Admis à vingt ans à l'Ecole polytechnique, il en sortit pour entrer dans l'arme du génie, fit plusieurs campagnes et se fit remarquer comme un officier instruit et distingué. M. Guillemaut était colonel et directeur des fortifications au Havre lorsque éclata la guerre de 1870. Appelé à Paris à la suite de nos premiers revers, il prit part à la défense de la capitale, et se signala particulièrement lors de l'attaque du plateau d'Avron. En septembre 1871, il reçut le grade de général de brigade. Aux élections complémentaires qui avaient eu lieu le 2 juillet précédent, M. Guillemaut avait posé sa candidature à l'Assemblée nationale, comme républicain, dans le département de Saône-et-Loire et avait été élu député par 78,074 voix. Il alla siéger dans les rangs de la gauche républicaine, vota pour la proposition Rivet, contre le pouvoir constituant, la pétition des évêques, la levée de l'état de siége, prit une part brillante à la discussion des lois sur l'armée et proposa l'incorporation pour quatre ans (1872). En 1873, il se prononça contre la loi sur la municipalité de Lyon, pour M. Thiers le 24 mai, puis il fit une opposition constante au gouvernement de combat qui se proposait d'étouffer la République. Le général Guillemaut vota contre la circulaire Pascal, la loi Ernoul, le droit d'expropriation accordé à l'archevêque de Paris pour ériger une église au Sacré-Cœur, pour la liberté des enterrements, etc. A la même époque, il prononça un remarquable discours sur la prodigalité avec laquelle on distribuait des croix de la Légion d'honneur (25 juin 1873) et sur la loi des cadres de l'armée (juillet 1878). Le 19 novembre suivant, il se prononça contre le septennat. En 1874, le député de Saône-et-Loire attaqua la loi sur les aumôniers militaires, vota contre la loi des maires, le cabinet de Broglie, pour les propositions Périer et Maleville. En 1875, il se prononça pour la constitution, contre la loi sur l'enseignement supérieur, pour le scrutin de liste, etc. Après la dissolution de l'Assemblée, il fut porté candidat au Sénat dans Saône-et-Loire par le parti républicain. Ayant été élu (30 janvier), le général alla siéger à gauche et vota constamment d'accord avec la majorité républicaine de la Chambre des députés. Après la résurrection du gouvernement de combat (17 mai 1877), M. Guillemaut s'associa à la protestation de la gauche sénatoriale et vota contre la dissolution de la Chambre des députés (22 juin).

* **GUILLEMIN** (Nicolas-Alexandre), littérateur français. — Il est mort à Paris en 1872. Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit les suivants, inspirés par d'ardentes idées cléricales : *Première remontrance à maître Dupin aîné* (1842, in-8°); *Constantin*, tragédie en cinq actes (1859, in-8°); *Adélaïde de Bourgogne*, tragédie en cinq actes (1859, in-8°); *Jonathas*, tragédie en cinq actes (1859, in-8°); la *Prophétie de Gaëte et de Rome* (1861, in-8°); les *Cieux, réponses aux astronomes sceptiques* (1866, in-8°); *Jeanne Darc, l'épée de Dieu* (1874, in-8°), œuvre posthume.

* **GUILLEMIN** (Alexandre-Marie), peintre. — Depuis 1867, cet artiste spirituel et fin a exposé : la *Trilla*, souvenir du haut Aragon; l'*Atelier du sculpteur à Laruns*, et deux aquarelles, la *Bonne mère*, le *Bon père* (1869); les *Pordioseros*, souvenir de la haute Navarre; la *Mariposa*, en Aragon (1877).

GUILLEMIN (Amédée-Victor), journaliste et savant français, né à Pierre (Saône-et-Loire) en 1826. Il termina ses études à Paris, prit, après la révolution de 1848, une part active au mouvement républicain dans son département, puis il revint à Paris et y professa les mathématiques à partir de 1850. Quelque temps après, il commença à publier des articles dans des revues et dans des journaux. En 1860, il alla prendre à Chambéry la rédaction en chef de la *Savoie*, journal démocratique que l'administration ne tarda pas à supprimer. De retour à Paris, il collabora à la *Revue philosophique*, à la *Revue politique*, à la *Morale indépendante*, à la *Revue nationale*, à l'*Illustration*, à l'*Avenir national*, etc. Aux élections du 8 février 1871, il posa sa candidature républicaine à l'Assemblée nationale dans le département de Saône-et-Loire, et il obtint environ 40,000 voix sans être élu. M. Guillemin a été attaché depuis à la rédaction scientifique de la *République française.* Ce savant a publié une série d'ouvrages très-remarquables sur l'astronomie, la physique, les sciences appliquées, etc. Il se distingue de la plupart des vulgarisateurs qui foisonnent aujourd'hui par un grand savoir, un véritable talent d'exposition, un style sobre et clair et un sens critique très-développé. Ses livres, qui ont été souvent réédités, sont des guides sûrs, extrêmement utiles à qui veut s'instruire. Nous citerons de lui : les *Mondes* (1861, in-12); *Simple explication des chemins de fer* (1862, in-12); le *Ciel* (1864, in-8°); la *Lune* (1866, in-12); les *Chemins de fer* (1867, in-12); *Eléments de cosmographie* (1866, in-12); les *Phénomènes de la physique* (1867, in-8°); le *Soleil* (1869, in-12); la *Vapeur* (1873, in-12); *Applications de la physique aux sciences, à l'industrie et aux arts* (1873, in-8°), avec figures et planches; les *Comètes* (1874, in-8°); la *Lumière et les couleurs* (1875, in-12), etc.

GUILLEMIN (Ernest), homme politique français, né à Avesnes (Nord) en 1828. Il étudia le droit, se fit recevoir licencié, puis docteur, et, de retour dans sa ville natale, il y exerça la profession d'avocat. Bâtonnier de son ordre, membre du conseil général du Nord il se porta, comme libéral, candidat au Corps législatif dans la 2e circonscription du Nord, en 1869; mais il échoua contre le candidat officiel. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Guillemin fut nommé sous-préfet d'Avesnes par le gouvernement de la Défense. Peu après, il donna sa démission, se présenta aux élections du 8 février 1871, obtint plus de 56,000 voix sans être nommé et continua l'exercice du barreau. Après la dissolution de l'Assemblée nationale, M. Guillemin se porta candidat à la députation à Avesnes le 20 février 1876. Dans sa profession de foi, il fit la déclaration suivante : « Conservateur par nature, par éducation, par intérêt, je désire maintenir le gouvernement actuel : la République avec le maréchal de Mac-Mahon, son président. Je veux une République modérée, sagement progressive, pacifique, laborieuse, ouverte à toutes les conversions sincères et n'excluant que ceux qui feignent de s'y rallier pour mieux la renverser ensuite. » Sa candidature fut appuyée par les républicains, et il fut élu député par 8,484 voix. A la Chambre, M. Guillemin vota constamment avec la majorité républicaine, notamment pour la suppression du jury mixte, pour l'ordre du jour contre les menées cléricales (4 mai 1877), etc. Lorsque, à l'instigation des cléricaux et des irréconciliables ennemis de nos institutions, le maréchal de Mac-Mahon ressuscita le gouvernement de combat, M. Guillemin s'associa à la protestation des gauches (18 mai), puis fit partie des 363 qui votèrent, le 19 juin, l'ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie-Fourtou. De nouveau candidat à Avesnes le 14 octobre 1877, il fut réélu député par 9,345 voix contre 8,720 données à M. Antonin Lefèvre-Pontalis, candidat officiel et monarchiste. A la nouvelle Chambre, M. Guillemin a repris sa place à gauche. Il a voté pour la nomination de la commission d'enquête parlementaire (15 novembre), contre le cabinet de Rochebouët (24 novembre), etc.

GUILLEMOT (Jules), auteur dramatique et critique, né à Paris le 14 avril 1835. Après avoir fait de très-bonnes études au lycée Louis-le-Grand, il passa son doctorat en droit et écrivit dans la *Revue contemporaine*, en 1863-1865, une série d'articles fort intéressants sur les différents types au théâtre du bourgeois, du poëte, de l'artiste et de la jeune fille. Il entra ensuite à la préfecture de la Seine et fit représenter au Gymnase, en 1866, le *Mariage à l'enchère*, comédie en un acte, puis donna successivement, au même théâtre, la *Victoire d'Annibal*, comédie en un acte (1867); la *Sainte-Lucie*, pièce en un acte (1871): *Une heure en gare*, comédie en un acte, qui obtint beaucoup de succès et qui a été traduite en allemand (1872); les *Millions de M. Pomard*, comédie en trois actes, avec M. Hippolyte Raymond (1875); à la salle Ventadour, le *Mariage de Colombine*, fantaisie en un acte, en vers libres (1877); à une matinée de la Gaieté, le *Pédant joué*, comédie en deux actes de Cyrano de Bergerac, rédaction nouvelle précédée d'une conférence de M. Eugène Tassin (1878). M. Jules Guillemot a composé en outre le *Tunnel de Blaisy*, opéra-comique en un acte, musique de Georges Douay (1876), et le *Discours de M. le duc*, saynète en prose (1877). Comme critique de théâtre, il a collaboré, en 1868, au *Français*, et en 1871, au *Journal de Paris*, puis au *Soleil*, à la rédaction duquel il n'a pas cessé de participer.

GUILLERETTEMENT adv. (ghi-lle-rè-te-man; *ll* mll. — rad. *guilleret*). D'une manière guillerette.

* **GUILLESTRE**, bourg de France (Hautes-Alpes), ch.-l. de cant., arrond. et à 19 kilom. d'Embrun; pop. aggl., 1,216 hab. — pop. tot., 1,479 hab.

* **GUILLIERS**, bourg de France (Morbihan), cant. de La Trinité-Porhoët, arrond. et à 18 kilom. de Ploërmel; pop. aggl., 351 hab. — pop. tot., 2,314 hab.

* **GUILLO DU BODAN** (François-Marie), magistrat français, né à Vannes le 7 février 1794. — Il est mort en mai 1872. Quelques inexactitudes s'étant glissées dans la notice que nous lui avons consacrée dans le tome VIII, nous allons esquisser ici de nouveau sa vie. D'abord avocat, il débuta dans la magistrature comme substitut à Vannes, puis il devint successivement procureur du roi à Quimper, avocat général près la cour de Rennes (1829), procureur général à Alger (1843) et procureur général à Rennes (1845). M. du Bodan occupait ce poste lorsque survint la révolution de 1848. Il donna alors sa démission; mais il fut maintenu dans ses fonctions par M. Crémieux, alors ministre de la justice, sur la demande qui lui en fut faite de divers points du ressort de la cour de Rennes, et il conserva son poste après avoir obtenu du ministre qu'aucun magistrat de son ressort ne serait destitué. Elu dans le Morbihan représentant du peuple à l'Assemblée constituante, il devint vice-président du comité de l'Algérie et des colonies et vota la constitution républicaine. Après l'élection de Louis Bonaparte à la présidence de la République, il donna de nouveau sa démission de procureur général, laquelle ne fut pas acceptée; puis il s'associa constamment par ses votes à la politique des députés de la droite hostiles à la République. N'ayant point été réélu à l'Assemblée législative, il reprit ses fonctions de procureur général, qu'il conserva jusqu'en 1859. Nommé alors conseiller à la cour de cassation, il fut mis à la retraite en 1869. Il fut pendant longtemps membre et président du conseil général du Morbihan. M. Guillo du Bodan avait été promu officier de la Légion d'honneur en 1844, et non en 1852 après le coup d'Etat. Ce n'était point un homme de parti, mais bien un magistrat exclusivement attaché à ses devoirs professionnels, un savant jurisconsulte et un orateur distingué. Un recueil de ses principaux discours a été publié en 1868. — Son fils, M. Charles-Michel-Christophe DU BODAN, est député de Vannes. V. BODAN, dans ce *Supplément.*

* **GUILLOIS** (Ambroise), écrivain ecclésiastique français. — Il est mort au Mans en 1856. Parmi ses ouvrages posthumes, nous citerons : *Sermons, discours, prônes et instructions* (1867, 2 vol. in-12); les *Epîtres et Evangiles des dimanches et fêtes* (1872, in-12).

GUILLON, bourg de France (Yonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. d'Avallon; pop. aggl., 493 hab. — pop. tot., 853 hab.

GUILLOT, nom d'un berger.

— **Allus. littér. C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau.** V. CHAPEAU, au tome III du *Grand Dictionnaire*, page 951.

* **GUILLOUTET** (Louis-Adhémar, marquis DE), homme politique français. — Sous le gouvernement de M. Thiers et sous le septennat, il fit, dans les Landes, une active propagande en faveur du régime impérial qui nous avait valu dix-huit ans de despotisme, l'invasion et le démembrement. Le 20 février 1876, il se porta candidat bonapartiste à Mont-de-Marsan et fut élu député avec 7,926 voix contre M. de Dampierre, légitimiste. A la Chambre, il a voté avec le groupe de l'Appel au peuple et avec les cléricaux contre les mesures libérales adoptées par la majorité républicaine, notamment pour le maintien des jurys mixtes, contre l'ordre du jour sur les menées cléricales. Le 17 mai 1877, il applaudit à la résurrection du gouvernement de combat et vota contre l'ordre du jour adopté, le 19 juin, contre le cabinet de Broglie-Fourtou. Aux élections du 14 octobre 1877, il se représenta à Mont-de-Marsan comme candidat officiel et bonapartiste et fut réélu député par 7,582 voix contre 4,483 données à M. Pazat, candidat républicain. A la nouvelle Chambre, il a voté contre la nomination d'une commission parlementaire chargée de faire une enquête sur les abus commis par l'administration du 17 mai au 14 octobre 1877 (15 novembre), pour le ministère de Rochebouët (24 novembre), etc.

GUILMANT (Félix-Alexandre), organiste et compositeur français, né à Boulogne-sur-Mer en 1837. Fils d'un organiste qui lui donna les premières leçons, M. Guilmaut suivit la même profession et, dès l'âge de seize ans, il était admis à tenir l'orgue dans l'église de Saint-Joseph de sa ville natale. A vingt ans, il était maître de chapelle à Saint-Nicolas, où son père était organiste. Plusieurs fois il vint à Paris, notamment en 1862, où il donna, sur l'orgue de Saint-Sulpice, une séance qui lui fit beaucoup d'honneur. En 1871, il s'établit définitivement dans la capitale et devint organiste de l'église de la Trinité.

On doit à M. Guilmaut un grand nombre de compositions religieuses. A seize ans, il faisait exécuter, à Boulogne-sur-Mer, une messe de sa façon. L'année suivante, il donnait une autre messe dans la même ville. Depuis, il a composé deux autres messes, des motets, des cantiques, des morceaux pour orgue, harmonium ou piano, une sonate, un oratorio-symphonie intitulé : *Geneviève de Paris*, etc.

* **GUIMET** (Jean-Baptiste), chimiste et industriel. — Il est mort le 8 avril 1871.

GUIMET (Émile), écrivain et musicien français, fils de Jean-Baptiste Guimet, né à Lyon en 1836. En 1871, il succéda à son père dans l'exploitation de la grande fabrique d'outremer qui avait fait leur fortune; mais les affaires industrielles n'affaiblirent pas ses goûts littéraires et artistiques. Comme écrivain, M. Guimet a publié : *Voyage en Espagne; Croquis égyptiens; Cinq jours à Dresde;* la *Musique populaire*, discours de réception à l'Académie de Lyon; *Esquisses scandinaves; Aquarelles africaines.* Comme compositeur de musique, il a fait paraître : *Dix scènes et mélodies; Croquis espagnols*, recueil de morceaux pour piano; l'*Œuf blanc et l'œuf rouge*, oratorio; le *Feu du ciel*, grande symphonie exécutée à Londres, à Saint-James-Hall (1872), et à Paris, au Châtelet (1873); un ballet en deux actes, exécuté à Lyon (1867); des chœurs pour orphéon, etc.

GUIMPERIE s. f. (ghain-pe-rî). Fil employé à faire des galons, des épaulettes, etc. — Industrie du fabricant de guimpes.

GUIMPIER s. m. (ghain-pié). Celui qui fait de la guimperie.

* **GUINARD** (Auguste-Joseph), homme politique. — Il est mort à Villepreux (Seine-et-Oise) le 5 juin 1874. — Son fils, M. Auguste GUINARD, député de la Savoie en 1871, a voté constamment avec la gauche républicaine et est rentré dans la vie privée lors de la dissolution de l'Assemblée.

GUINCHEUR adj. et s. m. (ghain-cheur). Man. Se dit d'un cheval qui, quand il approche de l'écurie, couche les oreilles, cherche ou fait semblant de chercher à mordre et frappe du pied pour témoigner son irritation.

* **GUINDAGE** s. m. — Manière de maintenir les madriers du tablier d'un pont sur les poutrelles qui les supportent.

* **GUINES**, ville de France (Pas-de-Calais), ch.-l. de cant., arrond. et à 27 kilom. de Boulogne; pop. aggl., 3,426 hab. — pop. tot., 4,364 hab.

* **GUINGAMP**, ville de France (Côtes-du-Nord), ch.-l. d'arrond., sur le Trieux; pop.

aggl., 6,573 hab. — pop. tot., 7,895 hab. L'arrondissement comprend 10 cant., 77 comm., 128,709 hab.

GUINIER (Henri), médecin français, né à Montpellier en 1829. Il fit ses études littéraires et médicales dans sa ville natale, où il prit le grade de docteur. Depuis lors, il s'est fait recevoir professeur agrégé à la Faculté de Montpellier et il est devenu médecin consultant aux eaux de Cauterets. Outre des articles et des études qui ont paru dans les *Annales cliniques* de Montpellier et autres feuilles spéciales, il a publié, entre autres ouvrages : *Notes cliniques pour servir à l'histoire de la fièvre intermittente pernicieuse* (1857, in-8°); *Maladies des reins* (1857, in-8°); *Introduction à l'Étude de l'hygiène* ou *Leçons sur la causalité médicale dans ses rapports avec la science hygiénique* (1864, in-8°); *Essai de pathologie et de clinique médicale* (1866, in-8°); le *Laryngoscope à Cauterets, étude du gargarisme laryngien* (1868, in-8°), etc. Le docteur Guinier est membre de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier.

GUINOT (Charles), homme politique français, né à Amboise en 1827. Il acquit dans l'entreprise de travaux de chemins de fer une grande fortune, devint maire d'Amboise après le 4 septembre 1870, et fut élu membre du conseil général d'Indre-et-Loire, qu'il le choisit pour son président. Le 2 juillet 1871, une élection partielle à l'Assemblée nationale ayant eu lieu dans ce département, M. Guinot, qui avait fait une profession de foi républicaine, fut nommé député par 35,265 voix. Il alla siéger dans les rangs de la gauche républicaine, vota la proposition Rivet, contre la pétition des évêques, pour le retour de l'Assemblée à Paris, la levée de l'état de siège, contre la loi sur la municipalité de Lyon, pour M. Thiers le 24 mai 1873. Sous le gouvernement de combat, il fit une opposition constante et affirma, à diverses reprises, la nécessité de fonder définitivement la République. Il se prononça contre le septennat, le cabinet de Broglie, la loi des maires, pour les propositions Périer et Malleville, la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, pour le scrutin de liste, etc. Après la dissolution de l'Assemblée, M. Guinot posa sa candidature au Sénat, mais il échoua avec 163 voix, le 30 janvier 1876. Candidat à la Chambre des députés dans la 2e circonscription de Tours le 20 février suivant, il dit dans sa profession de foi : « La France a besoin d'un gouvernement stable, vraiment libéral, qui lui assure la sécurité du lendemain, sans laquelle elle ne peut vivre en paix, produire, travailler et s'instruire. La République seule lui donnera ce gouvernement. Tous mes efforts tendront à la consolider et à en développer les institutions. » Élu député par 17,273 voix, sans concurrent, il alla siéger à gauche, où, comme par le passé, il vota avec les républicains. Après la résurrection du gouvernement de combat, il s'associa à la protestation des gauches contre le message du maréchal de Mac-Mahon, puis fit partie des 363 qui votèrent l'ordre du jour de blâme contre le ministère de Broglie-Fourtou (19 juin). Le 14 octobre suivant, M. Guinot, malgré tous les efforts de l'administration, fut réélu député de la 2e circonscription de Tours par 15,246 voix contre 6,543 données à M. Houssard, monarchiste et candidat officiel. A la Chambre nouvelle, il a voté pour la commission parlementaire appelée à faire une enquête sur les agissements de l'administration depuis le 17 mai jusqu'au 14 octobre, pour l'ordre du jour contre le cabinet de Rochebouët, etc. Le dévouement dont il a fait preuve lors de la grande inondation de la Loire lui a fait décerner une médaille d'or.

GUIPAGE s. m. (ghi-pa-je — rad. *guiper*). Action de guiper; travail en forme de guipure.

* **GUIPAVAS**, bourg de France (Finistère), cant. de Landerneau, arrond. et à 9 kilom. N.-E. de Brest; pop. aggl., 1,076 hab. — pop. tot., 6,802 hab.

GUIPON (Justin-Jules), médecin français, né à Briey (Moselle) en 1826, mort à Laon en 1875. Il fit ses études médicales à Paris, où, après avoir été interne des hôpitaux, il passa son doctorat. M. Guipon retourna alors en province. S'étant fixé à Laon, il pratiqua son art avec distinction, devint médecin en chef des hôpitaux de la ville et fut nommé vice-président du conseil central d'hygiène. On lui doit deux ouvrages remarquables : *Traité de la dyspepsie fondé sur l'étude physiologique et clinique* (1864, in-8°) et *De la maladie cholérique de l'homme, causes, variétés, diagnostic, traitement* (1867, in-8°).

* **GUIPRY**, bourg de France (Ille-et-Vilaine), cant. de Pipriac, arrond. et à 29 kilom. N.-E. de Redon, sur la rive droite de la Vilaine; pop. aggl., 190 hab. — pop. tot., 3,211 hab.

* **GUIRAUD** (Léonce DE), député. — Il est mort en juillet 1873. M. Léonce de Guiraud était né en 1829. A l'Assemblée nationale, où il avait été envoyé, le 8 février 1871, par 33,473 électeurs de l'Aude, il siégea et vota constamment avec les monarchistes cléricaux et prit assez souvent la parole. Il attaqua, notamment, à diverses reprises la politique de M. Thiers, qu'il contribua à renverser, se montra un chaud partisan du gouvernement de combat, qu'il appuya dans sa lutte contre les libertés et les républicains, et mourut après avoir voté l'érection de l'église du Sacré-Cœur à Montmartre. M. de Guiraud fit partie des députés qui envoyèrent un pape une lettre d'adhésion aux décretales du *Syllabus*. Il avait publié quelques brochures sans importance.

GUIRAUD (Ernest), compositeur français, né à La Nouvelle-Orléans, d'un père français, en 1837. Son père, excellent musicien et ancien prix de Rome, lui donna les premières leçons. A quinze ans, M. Ernest Guiraud, avec une audace prématurée à cet âge, s'exerçait à refaire un opéra de Mermet, le *Roi David*, dont, du reste, le téméraire compositeur ne connaissait que le livret. On prétend que ce second *Roi David*, joué à la Nouvelle-Orléans par une troupe française, y fut très-bien accueilli. M. Ernest Guiraud n'en sentit pas moins la nécessité de compléter son éducation musicale et vint à Paris, où il entra au Conservatoire. Il y fit des progrès merveilleux, et, en 1859, le grand prix de Rome lui était décerné à l'unanimité pour sa cantate de *Bajazet le joueur de flûte*.

A Rome, M. Ernest Guiraud ne demeura pas oisif, et, dès la première année, il envoyait à l'Académie des beaux-arts une messe solennelle. L'année suivante, il envoyait un opéra bouffe italien, *Gli avventurieri*, et la troisième année, un opéra-comique en un acte, *Sylvie*, qui fut joué à l'Opéra-Comique. M. Guiraud donna ensuite : *En prison*, au Théâtre-Lyrique (1869); le *Kobold*, à l'Opéra-Comique (1870); *Mme Urbain*, à l'Athénée (1872); *Gretna-Green*, ballet, à l'Opéra (1873); *Piccolino*, au Théâtre-Lyrique (1877). En dehors de ses œuvres dramatiques, M. Ernest Guiraud a produit un certain nombre d'œuvres musicales très-bien accueillies du public : *Mignonne*, mélodie; la *Sérénade de Roy Blas*; *Crépuscule*, mélodie, etc.

Il nous reste à dire un mot de M. Guiraud comme patriote. En 1870, pendant l'invasion allemande, M. Guiraud s'engagea dans un régiment de marche, et il était à Champigny, puis à Montretout, dans cette dernière convulsion de Paris où tant d'artistes payèrent de leur sang leur dévouement au devoir et à la patrie.

GUIRIOT s. m. (ghi-ri-o). Nom donné, dans certaines contrées africaines, à des jongleurs et baladins, mauvais musiciens et mauvais poètes qui jouent le rôle de bardes à la cour des rois nègres et que le peuple considère comme des sorciers, des ministres du diable.

* **GUIRON** s. m. — Bot. Sorte de millet, que l'on cultive dans le Soudan.

GUISARMIER s. m. (ghi-zar-mié — rad. *guisarme*). Soldat armé d'une guisarme.

* **GUISCARD**, bourg de France (Oise), ch.-l. de cant., arrond. et à 32 kilom. N.-E. de Compiègne; pop. aggl., 1,005 hab. — pop. tot., 1,564 hab.

* **GUISCHIFF**, bourg de France (Morbihan), arrond. de Pontivy; pop. aggl., 503 hab. — pop. tot., 3,724 hab.

* **GUISE**, ville de France (Aisne), ch.-l. de cant., arrond. et à 23 kilom. de Vervins; pop. aggl., 5,899 hab. — pop. tot., 6,250 hab.

Guise ou **les États de Blois**, drame lyrique en trois actes, paroles de Pachard et Saint-Georges, musique d'Onslow; représenté à l'Opéra-Comique le 8 septembre 1837. L'ouverture est une symphonie remarquable. Le premier acte offre un beau quintette sans accompagnement; le reste de la partition renferme des morceaux fort bien traités. Le sujet du poème convenait peu au public de l'Opéra-Comique.

* **GUISSENY**, bourg de France (Finistère), cant. de Lannilis, arrond. et à 36 kilom. N.-E. de Brest; pop. aggl., 386 hab. — pop. tot., 3,008 hab.

* **GUITER** (Théodore), homme politique français. — Il est mort à Paris en mars 1875. A l'Assemblée nationale, dont il faisait partie depuis le 8 février 1871 comme député des Pyrénées-Orientales, il avait constamment voté avec la gauche, notamment pour M. Thiers (24 mai 1873), contre le septennat et le ministère de Broglie, contre la loi des maires, pour les propositions Périer et Malleville et pour la constitution du 25 février. Il n'avait pu se remettre du coup terrible que lui avait porté la mort de son fils, Eugène Guiter.

* **GUITRES**, bourg de France (Gironde), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. N.-E. de Libourne, au confluent de l'Isle et du Lary; pop. aggl., 1,161 hab. — pop. tot., 1,403 hab.

GUITTON (Marie-Jacques), écrivain ecclésiastique français, né à Vitré (Ille-et-Vilaine) en 1807. Élève du grand séminaire de Rennes, il y étudia, puis il y professa la théologie, et reçut la prêtrise en 1830. Après avoir occupé une chaire d'Écriture sainte au même séminaire, l'abbé Guitton devint chanoine honoraire, vicaire général à Rennes et président des conférences ecclésiastiques du diocèse (1859). En 1864, l'abbé Guitton abandonna ses fonctions de vicaire général pour prendre part à la fondation de la société de Saint-Philippe-de-Néri. On lui doit un ouvrage intitulé : *l'Homme relevé de sa chute ou Essai sur le péché originel et les fruits de la rédemption* (1854, 3 vol. in-8°).

GUITTON (Gaston-Victor-Édouard), sculpteur français, né à La Roche-sur-Yon (Vendée) en 1826. Il étudiait le droit à Poitiers, lorsqu'il se prit de goût pour la sculpture. Renonçant à la jurisprudence, il revint dans sa ville natale, où il prit des leçons de Sartoris. Il passa ensuite quelque temps à Nantes, fréquenta l'atelier de M. Ménard et se rendit enfin à Paris en 1846. Admis dans l'atelier de Rude, il se livra avec ardeur au travail sous la direction de cet illustre maître et débuta au salon du Louvre au Salon de 1850 un groupe en plâtre, *Saint Louis consolant un blessé*. Peu après, il partit pour l'Italie et vécut assez longtemps à Rome. En 1857, il exposa deux statues en marbre, qui lui valurent une médaille de 2e classe : *Léandre*, acheté pour le musée du Luxembourg, et *Au printemps*, représentant une jeune fille. Parmi les œuvres de cet artiste qui ont figuré aux Salons, nous citerons : l'*Attente*, statue en marbre, et le *Passant et la colombe*, statue en bronze (1861), regardées comme ses meilleures œuvres, et qui lui firent décerner de nouveau une seconde médaille; *Hypatie la pâlide*, statue en marbre (1863); l'*Amour de cire* (1864), statue en plâtre qui reparut en bronze au Salon de 1865; le buste en bronze de *M. P. A.* (1866); celui de *M. C. D.* (1867); les bustes de *Mlle Ondinot* et de *M. Boyer* (1868); les bustes de *M. de Fontenay* et du *Docteur Langlebert* (1869), celui du *Docteur Berthelle* (1870); le buste en marbre d'*Alfred de Vigny* et celui de *Mme Arlington* (1872); les bustes de *M. Rigaut* et de *M. Lemercier* (1873); *Eve*, statue en plâtre pour le jardin des Plantes (1875), reproduite en bronze et exposée, en 1876, avec un groupe représentant la *Justice protégeant l'innocence*. M. Guitton est un artiste sérieux, dont les œuvres attestent de longues études, mais qui manque un peu d'originalité.

* **GUIZOT** (François-Pierre-Guillaume), historien et homme d'État. — Il est mort au Val-Richer le 12 septembre 1874. M. Guizot passa les dernières années de sa vie dans sa retraite de Normandie, s'occupant de travaux historiques et ne venant qu'assez rarement à Paris. Peu d'hommes notables moururent la fin de sa carrière. Lors de la réunion à Paris du synode protestant en juin 1872, M. Guizot prononça plusieurs discours. Il se montra, comme toujours, partisan d'une orthodoxie étroite et intolérante. Convaincu de sa propre infaillibilité, ce doctrinaire, malgré les plus cruels mécomptes, ne cessa d'être, en matière religieuse, ce qu'il avait été en politique, un admirateur aveugle de ses propres idées. Le 26 février 1874, M. Guizot assistait à une séance privée de l'Académie française, pendant laquelle M. Emile Ollivier lut le discours qu'il devait prononcer en séance publique. L'ancien ministre de Napoléon III ayant qualifié de coup d'État parlementaire l'adresse des 221 en 1830 et fait un éloge aussi pompeux que peu mérité du triste héros de Sedan, M. Guizot crut devoir protester à la fois contre le jugement porté sur les 221 et contre l'éloge de l'ex-empereur, éloge qui lui paraissait peu convenable, inopportun même de la part de M. Ollivier, et il ajouta : « Il ne suffit pas d'avoir un cœur léger. » Cet incident fit grand bruit. Les journaux bonapartistes attaquèrent avec violence M. Guizot; ils lui rappelèrent qu'en 1870 il s'était prononcé pour le plébiscite et qu'il se montrait ingrat envers Napoléon III, à la générosité de qui ses fils, M. Guillaume Guizot, avait fait appel et dont il était resté le débiteur. L'ancien ministre de Louis-Philippe apprit alors que l'ex-empereur avait donné à son fils une somme de 50,000 francs. Cette révélation l'affecta profondément. Il s'empressa de mettre cette somme à la disposition de l'ex-impératrice Eugénie, qui la refusa, et il demanda alors au tribunal civil de la Seine de prononcer la validité de ses offres (mai 1874). A partir de ce moment, sa santé s'affaiblit de plus en plus; il tomba dans une somnolence presque continuelle. Peu d'instants avant de mourir, il adressa à ses enfants, réunis autour de son lit, de tendres adieux. « Servez le pays, leur dit-il; la tâche est quelquefois rude, mais servez-le bien. » Les derniers ouvrages qu'il a publiés sont : *Méditations sur la religion chrétienne dans ses rapports avec l'état actuel des sociétés et des esprits* (1868, in-8°); *Mélanges politiques et historiques* (1869), lettre au *Duc de Broglie* (1872, in-12); les *Vies de quatre grands chrétiens français, Saint Louis, Calvin* (1873, in-8°), le deuxième volume n'a pas été publié; enfin l'*Histoire de France, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789, racontée à mes petits-enfants*, avec de nombreuses gravures d'après les dessins de A. de Neuville et de Philippoteaux (1870-1875, 5 vol. in-8°). Après la publication du premier volume, l'Académie décerna à M. Guizot un prix de 10,000 francs. Le célèbre historien mourut pendant la publication du tome IV. Le tome V fut rédigé par sa fille, Mme de Witt, d'après le plan et les notes de M. Guizot. L'article que nous avons consacré à ce remarquable ouvrage nous dispense d'en parler ici. Enfin, sous le nom de M. Guizot, Mme de Witt a commencé en 1876 la publication par livraisons d'une *Histoire d'Angleterre* (in-8°), écrite en partie sous la dictée de son père.

* **GUIZOT** (Maurice-Guillaume), littérateur, fils du précédent. — En février 1874, il a été nommé professeur de langues et de littératures germanique au Collège de France. En 1855, il avait sollicité et obtenu de Napoléon III une somme de 50,000 francs, le secret de ce don avait été gardé, lorsque, à la suite de l'incident qui eut lieu à l'Académie française au sujet du discours de M. Emile Ollivier, M. Guizot prêta (v. plus haut) ainsi que son fils était obligé de Napoléon III. Il voulut aussitôt rembourser à la succession de l'ex-empereur la dette de son fils; mais il mourut avant que le tribunal eût statué sur la validité des offres qu'il avait faites à l'ex-impératrice Eugénie et que celle-ci avait repoussées. Après la mort de son père, M. Guillaume Guizot reprit en son nom l'instance commencée et fit faire à M. Rouher les offres réelles d'une somme de 96,000 francs pour remboursement, tant en principal qu'en intérêts, de la somme qu'il avait reçue. Il a été décoré en 1876.

* **GUJAN**, bourg de France (Gironde), cant. de La Teste, arrond. et à 45 kilom. de Bordeaux, sur le bassin d'Arcachon; pop. aggl., 3,292 hab. — pop. tot., 3,143 hab.

GULAIRE adj. (ghu-lè-re — du lat. *gula*, gueule). Qui se rapporte à la gueule, qui en fait partie.

* **GULF-STREAM**, nom donné à deux courants marins. — Il a été communément américain Maury, dans son beau livre de la *Géographie de la mer*, parle ainsi du *Gulf-Stream* : « Il existe, dit-il, un fleuve dans l'Océan, et ce fleuve ne tarit jamais dans les plus grandes sécheresses, il ne déborde jamais pendant les plus grandes inondations. Ses bords et son lit sont formés d'eau froide; le fleuve lui-même est formé d'eau chaude. Le golfe du Mexique en est la source, et son embouchure est dans la mer Arctique. Nulle part au monde il n'existe de courants aussi majestueux; aucun vitesse est plus considérable que celle du Mississipi ou du fleuve des Amazones. » Comment expliquer l'existence de ce fleuve marin? Maury le fait par l'inégale distribution de la chaleur solaire sur le globe. Suivant lui, les eaux, échauffées sous les tropiques, tendent incessamment à remonter vers les pôles; les eaux glaciales tendent sans cesse à redescendre vers l'équateur. « Supposons, dit-il, que toute l'eau renfermée entre les tropiques jusqu'à la profondeur de 100 brasses se trouve convertie en huile; l'équilibre des parties liquides de notre planète se trouvera rompu, et il devra s'établir un système général de courants et de contre-courants; l'huile, formant une couche uniforme à la surface, coulera vers les pôles, et un contre-courant d'eau ira vers l'équateur. Supposons encore que l'huile, en arrivant dans les bassins polaires, soit de nouveau convertie en eau, et que l'eau se convertisse en huile en franchissant les tropiques du Cancer et du Capricorne, elle remontera à la surface et s'en retournera aux points d'où elle était venue. Ainsi, sous l'action des vents, nous obtiendrons un perpétuel et uniforme système de courants et de contre-courants. Par suite de la rotation diurne de la planète sur son axe, chaque particule d'huile, si elle ne rencontrait pas de résistance, s'approcherait des pôles en décrivant une spirale vers l'est, avec une vitesse de plus en plus grande, jusqu'à ce qu'elle atteignît, en tourbillonnant, le pôle. Une fois convertie en eau et ayant perdu sa vitesse, elle se rapprocherait des tropiques en suivant une spirale inverse, tournée à l'ouest. Ainsi, tous les courants venant de l'équateur doivent avoir la direction de l'orient; tous ceux qui viennent du pôle doivent tendre vers l'occident. »

Au lieu d'huile et d'eau, que l'on considère l'eau chaude et légère des tropiques et l'eau froide et lourde des régions polaires, et l'on a les conditions qui se présentent dans la nature.

GULL (William Withey), médecin anglais, né dans le comté d'Essex en 1816. Il étudia à Londres et y prit le grade de docteur en 1846, professa la physiologie et la médecine de 1847 à 1857 et entra, en 1871, à l'hôpital de Guy, où il avait fait ses études médicales. En 1871, il eut le bonheur de guérir d'une grave maladie le prince de Galles, et cet éclatant succès lui valut le titre de baronnet en 1872. Il fut moins heureux, l'année suivante, avec l'ex-empereur Napoléon III, qu'il opéra de la pierre et qui mourut des suites de l'opération. Le docteur Gull a obtenu à peu près tous les titres qu'un docteur en médecine peut obtenir en Angleterre; il a été président de la Société clinique, membre de la Société royale (1869), médecin extraordinaire de la reine, etc. Il a publié : *Lectures sur la paralysie, Rapport sur l'épidémie cholérique*, et divers traités spéciaux sur des affections diverses.

Gulliver (VOYAGES DE). V. VOYAGES DE GULLIVER, au tome XV du *Grand Dictionnaire*, page 1319.

Gulliver (LE NEVEU DE), opéra-ballet en trois actes, paroles de Henri Boisseaux, musique de M. Th. de Lajarte; représenté au Théâtre-Lyrique le 22 octobre 1861. L'auteur avait pu tirer un meilleur parti du célèbre roman de Swift. L'action, au deuxième acte, se passe dans la lune. La femme de Gulliver l'accompagne dans ses voyages; elle joue un rôle dansant qui, n'étant pas motivé comme

celui de Fenella, est étrange et nullement intéressant. Quant à la part du musicien, pour avoir été sacrifiée à un mauvais livret, elle n'en a pas moins été jugée estimable. La romance, *Dans ses regards parlants*, est charmante. L'air de l'arrivée dans la lune est poétique. M. Jules Lefort a fait ses débuts sur la scène dans cet ouvrage, secondé par Sismond, Mme et Mlle Vadé, Mlle Faivre et la danseuse Mlle Clavelle.

GULLY (James Manby), médecin anglais, né à Kingston, dans la Jamaïque, en 1808. Après avoir étudié à Liverpool et à Paris, il suivit des cours de médecine et prit ses grades à Édimbourg. Il alla d'abord exercer à Londres (1831), puis s'établit à Malvern pour y pratiquer l'hydrothérapie (1842). M. Gully a publié quelques traductions d'ouvrages médicaux, notamment celle de la *Physiologie de l'homme* de Tiedemann, et un résumé du *Cours de pathologie générale* de Broussais. On lui doit, en outre : *Nécropathie et névrose* (1841); *Simple traitement des maladies* (1842); *Cure d'eau pour les maladies chroniques* (1864); *Cure d'eau pour les maladies aiguës* (1863). Il a publié de nombreux articles dans le *Journal médical de Londres* et dans la *Gazette médicale de Liverpool*.

GUNTHER (Albert-Karl-Ludwig-Gotthilf), naturaliste allemand, né à Esslingen, dans le Wurtemberg, en 1830. Après avoir étudié aux universités de Tubingue, de Berlin et de Bonn et s'être fait recevoir docteur en médecine, il entra comme aide-naturaliste au musée Britannique. Il est devenu membre de la Société royale de Londres et a publié, en allemand et en anglais, divers ouvrages d'histoire naturelle sur quelques-uns des groupes de poissons, de serpents, de batraciens, etc., se trouvant dans le musée Britannique. On lui doit aussi une *Zoologie médicale* (1858), de nombreux articles dans des revues spéciales, des mémoires dans les *Transactions philosophiques*, etc.

GURGUNIQUE adj. (gur-gu-ni-ke — rad. *gurgu*). Chim. Se dit d'un acide résineux tiré du baume de gurgu.

GURME, espèce de Cerbère de la mythologie celtique, qui est attaché à l'entrée d'une caverne. Quand le dernier jour sera arrivé, ce chien redoutable attaquera le dieu Tyr et le tuera.

GUROWSKI (Adam, comte), publiciste polonais. — Il est mort à Washington en 1866.

* **GUTIERREZ DE LA VEGA** (José), homme politique, savant et publiciste espagnol. — Nommé, en 1866, gouverneur de La Havane, il conserva ces fonctions jusqu'à la révolution de septembre 1868. Lorsqu'il apprit qu'Isabelle II avait été renversée du trône, M. Gutierrez donna sa démission. Au commencement de 1869, il quitta l'île de Cuba, fit un voyage aux États-Unis, puis revint en Europe et alla habiter Paris, auprès de la reine déchue, dont il était resté le fidèle partisan. Peu après, il retourna à la Havane, d'où il fut expulsé, sous le prétexte qu'il venait comploter pour amener une restauration monarchique. De retour à Paris, il resta dans cette ville pendant les deux sièges (1870-1871). A la fin de 1871, après la proclamation d'Amédée comme roi d'Espagne, M. Gutierrez de La Vega alla fonder à Madrid le *Christophe Colomb*, journal monarchiste, dont il fut le rédacteur en chef. En 1874, il fut de ceux qui prirent des arrangements pour qui est pour résultat le pronunciamiento du général Martinez Campos en faveur du fils d'Isabelle II, le jeune Alphonse XII. Au commencement de 1875, sous le règne de ce jeune prince, M. Gutierrez de La Vega devint directeur général de l'administration civile à Cuba; puis il remplit dans cette île les fonctions d'intendant général des finances. Au mois de juillet 1875, il donna sa démission et revint à Madrid. Il a commencé, en 1877, la publication d'une *Bibliothèque de la vénerie*, laquelle contient les ouvrages des auteurs espagnols qui ont écrit sur ce sujet depuis le moyen âge jusqu'au XVIIIe siècle.

GUTTULAIRE adj. (gu-tu-lè-re — du lat. *guttula*, petite goutte). Qui affecte la forme de petits grains, semblables à des gouttes : *Les morsures se présentent sous la forme* GUTTULAIRE.

* **GUYANE FRANÇAISE.** — A l'article que nous avons consacré à cette colonie au tome VIII du *Grand Dictionnaire*, nous avons donné quelques détails relatifs à ses gisements aurifères; nous avons ici à ajouter quelques détails relatifs à ses gisements aurifères; nous avons été visité, au point de vue des recherches minières, et il est presque certain qu'il viendra compléter, à l'est, cette énorme région de terrains aurifères qui s'étendent du Maroni à l'Oyapock, sur une longueur de 80 lieues. Quant à la profondeur de cette zone, il est difficile de la fixer dès à présent, mais elle n'est pas inférieure à 10 lieues au point le plus étranglé de son parcours; elle s'étend beaucoup plus dans certaines localités. Plus haut, au cœur même du pays, il existe probablement une seconde région, dans laquelle on trouvera des terrains contenant de l'or.

L'intérieur de la colonie est très-peu connu; quelques voyageurs ont pénétré dans la haute Guyane, mais les relations qu'ils ont laissées ne sont pas assez précises pour établir, avec détail et sécurité, la géographie de ces contrées. Toutefois, l'ensemble des observations paraît pas que l'exploitation ait été très-fructueuse, par suite du manque de bras.

Le capitaine Howell acheva son voyage, et, revenu à New-York, il communiqua ce qu'il avait appris sur les mines de la Guyane à un de ses amis, qui, à son tour, en fit part au général Joseph Hays. Celui-ci forma une association avec M. John H. Ely, de la cité du lac Salé, au pays des Mormons, propriétaire des mines d'argent de Davenport et de Matilda, dans le territoire de l'Utah, et les deux associés prirent des arrangements pour aller explorer les nouveaux gisements aurifères de la Guyane. Ils s'embarquèrent le 20 septembre 1873, et débarquèrent à Maroni, où ils visitèrent deux mines qui étaient d'un bon produit, quoique l'exploitation fût défectueuse; puis ils continuèrent leurs explorations pendant un mois dans les montagnes des alentours.

Partout, dans les campagnes qu'ils parcoururent, ils découvrirent de l'or en quantité surpassant de beaucoup leurs espérances. Le métal précieux se trouvait mêlé au sol en poussière, mais quelquefois en pépites au-dessous de la surface; il était, par conséquent, facile à ramasser; mais ils ne purent se procurer les instruments nécessaires pour le recueillir.

Dans le mois de juin suivant partit une seconde expédition. Cette fois, les explorateurs se dirigèrent vers le pays baigné par la rivière Sinnamari, sur une étendue de 70 milles (environ 92 kilomètres), où ils trouvèrent de distance en distance des mines en exploitation, d'un profit plus considérable, rémunérateur; mais le mode de travailler était fort défectueux, les hommes n'ayant que de mauvais outils et manquant des commodités nécessaires pour bien faire leur besogne. Malgré cet insuccès, les explorations de ces Américains, familiers depuis de longues années avec le travail des mines, produisirent un résultat bien veil dans le pays. Les habitants de la colonie ont fini par ouvrir les yeux sur la richesse des trésors qu'ils foulent sous les pieds, et, depuis quelque temps, les demandes de concession sont très-nombreuses.

Les résultats de celles qui ont été déjà mises en exploitation sont loin de se ne pas satisfaisants, surtout dans l'Approuague et le Sinnamari. Le produit varie de 90 à 120 kilogr. d'or par mois; mais cette production pourrait d'être bien plus considérable lorsqu'on aura amélioré les moyens actuels de lavage et de fonte, lorsqu'on se sera procuré des machines, et principalement lorsqu'on aura attiré dans ces contrées des travailleurs en nombre suffisant pour tirer tout le parti qu'on est en droit d'espérer d'un sol que les mineurs les plus experts estiment être plus riche que celui de la basse Californie.

On est encore loin de connaître toute l'étendue de la productivité minière de la Guyane française, car les explorations à la recherche des mines n'ont pas été poussées à plus de 20 kilomètres environ du bord de la mer, et de 20 kilomètres sur les rives des rivières navigables de la colonie.

Le petit nombre de colons qui se sont occupés à ramasser le minerai d'or sont des hommes qui n'ont ni l'expérience du travail des mines ni les moyens d'en développer les ressources. Ils ne sont pas encore sortis de l'esclavage, le travail de tout genre est tombé en langueur. La plupart des plantations ont été abandonnées; cependant la terre est d'une fertilité prodigieuse.

Le climat de la Guyane ne mérite pas la réputation d'insalubrité qu'on lui a faite. La température habituelle varie entre 23° et 27° centigrades. Il y a deux saisons : une saison sèche, qui dure de juin ou de juillet jusqu'en novembre ou en décembre, et une saison pluvieuse, de novembre ou de décembre en juillet.

Comme cela a lieu dans tous les climats tropicaux, les nouveaux venus ont des précautions à prendre pour s'acclimater; mais, ces précautions prises, on peut vivre à la Guyane sans beaucoup plus de risques qu'ailleurs.

La partie de la colonie où sont situés les gisements aurifères est une région montueuse où l'eau potable abonde et à l'abri des vents des plaines marécageuses, qui engendrent des rhumes et des fièvres sur la côte dans la saison des pluies.

Nous trouvons, d'autre part, dans un excellent travail de M. de La Bouglise, ingénieur des mines, des détails fort intéressants sur la Guyane française et ses gisements aurifères.

En 1872, un bâtiment de la Compagnie des paquebots à vapeur brésiliens partit de Wilmington (Caroline du Nord) avec un chargement pour Para, au Brésil. Il était commandé par le capitaine Howell, qui relâcha à Cayenne pour faire du charbon. Pendant qu'il était dans le port, le capitaine Howell entendit parler de mines d'or qui se trouvaient dans l'intérieur du pays.

Tout d'abord, il se refusa d'y croire; ayant pris des informations, il finit par découvrir non-seulement que les mines existaient réellement, mais qu'on y travaillait depuis une douzaine d'années. En effet, en 1862, une compagnie avait obtenu la concession de gisements sur les bords de l'Approuague, où l'on ramassait des pépites de 60, de 93, de 97, de 128 et même de 355 grammes; mais il ne permet d'indiquer le relief général du sol. A partir de la mer, on trouve d'abord une zone de terres basses et pâtes, alluvions de sable et de vase s'élargissant à l'embouchure des rivières, et dans laquelle se trouvaient les anciennes grandes cultures coloniales. Peu à peu, le sol s'élève et la pente s'accentue; on atteint alors une zone de montagnes ou plutôt de collines, dont la hauteur varie de 100 à 300 mètres, isolées les unes des autres par des ravins et des vallées profondes, au fond desquels coulent des ruisseaux qui contiennent de l'or. Puis, le terrain semble offrir une partie plate, marécageuse, dans laquelle viennent se perdre les têtes des affluents des rivières, et dans cette partie, stérile au point de vue de l'or, croissent, sur de vastes étendues, les pinots, les joncs et les plantes aquatiques. Au delà, une nouvelle chaîne de collines; puis commence l'inconnu, terrible et attachant problème qui appelle sans cesse de nouveaux efforts. Qu'y a-t-il derrière ces collines? Sont-ce, ainsi que l'a dit un voyageur ancien, des plateaux herbeux où l'air est plus vif et le ciel moins nuageux? Sont-ce de hautes montagnes détachant au loin, sur les horizons brûlants, leurs sommets aliérés? Nul ne le sait.

« Ce qui est certain, c'est qu'il existe une ligne de séparation d'eaux entre le bassin de l'Amazone et le bassin des rivières guyanaises; mais aucun Européen n'est parvenu à la franchir et ne peut dire quelle est cette barrière, qui est à la limite des rivières de la Guyane et sa limite géographique. »

Dans un rapport spécial, le même auteur nous fournit des détails de statistique plus circonstanciés :

« La composition de l'or varie suivant les gisements.

« La rivière de Mana fournit le plus haut titre, 978 millièmes; le titre le plus bas, 890 millièmes, provient de certaines criques de la Comté et du Sinnamari. Dans le détchet, l'argent entre pour la plus forte part, et les autres métaux, tels que le fer, le plomb, etc., pour une proportion de 4 à 6 millièmes.

« L'or se trouve dans deux gîtes distincts, dans les flions quartzeux et dans les alluvions des criques. Ce sont ces derniers gisements seuls qui sont exploités actuellement.

« Le nombre des ouvriers mineurs était de 1,300 en 1873, et la production de la colonie était de 38f,3 par homme et par jour, soit environ 2,497,000 pour l'année.

« Les frais d'exploitation sont très-variables; mais, en moyenne, la dépense par homme et par mois est de 50 à 65 francs pour un atelier de coolies indiens, 90 à 130 francs pour un atelier de nègres créoles.

« Les frais d'exploitation sont très-variables; mais, en moyenne, la dépense par homme et par mois est de 50 à 65 francs pour un atelier de coolies indiens, 90 à 130 francs pour un atelier de nègres créoles.

« Les frais (1873), par kilogramme d'or, s'élèvent à 194 francs.

« Au 31 mars 1874, le nombre des concessions était de 172, mesurant 881,558 hectares; au 31 mars 1872, il n'y avait que 24 concessions, mesurant 355,434 hectares occupés; c'est donc 88 concessions et 526,134 hectares de plus en 1874. Le nombre des ouvriers, qui était de 1,100 en 1872, de 1,300 en 1873, était de 2,000 en 1874.

« En 1874, la Banque de la Guyane a acheté 443 kilogr. 919, représentant une valeur de plus de 1,200,000 francs, et il a été payé une somme de 205,223 francs comme redevances de superficie.

« L'ensemble de la production, en 1868, a été de 892,054 francs; en 1869, elle a été de 1,146,789 francs; elle a été de 1,238,106 francs en 1870, de 1,377,100 francs en 1871 et de 2,274,405 francs en 1872; nous avons vu qu'elle dépassait 2,400,000 francs en 1873; enfin, pendant les quatre premiers mois de 1874, elle n'a pas été inférieure à 459 kilogr. 507 d'or ou 1,300,954 francs. »

Comme ces chiffres l'indiquent, l'exploitation des gisements aurifères à la Guyane française suit une progression croissante.

GUYET DE LAPRADE (Pierre-Jules), conventionnel, né à Meilhan en 1755, mort le 21 janvier 1826. Fils d'un capitaine de grenadiers royaux et d'abord officier au régiment de Bourbon (infanterie), il quitta le service militaire à l'époque de la Révolution, fut nommé juge de paix de Meilhan lors de la création de cette institution et fut élu député du Lot-et-Garonne à la Convention nationale, où il vota l'appel au peuple dans le mémorable procès de Louis XVI. Rentré dans ses foyers, il se renferma dans ses modestes fonctions de juge de paix et mourut très-regretté de ses concitoyens.

GUYHO (Corentin-Léonard-Marie), avocat et homme politique français, né à Douarnenez (Charente-Inférieure) en 1844. Fils d'un conseiller à la cour de cassation, il étudia le droit à Paris, se fit recevoir licencié, puis docteur, et acheta une charge au conseil d'État et à la cour de cassation. Aux élections du 20 février 1876 pour la Chambre des députés, M. Corentin Guyho se porta candidat à Quimperlé, dans le Finistère, où sa famille était connue. « Républicain de raison dès 1871, dit-il, je le suis devenu de cœur en voyant de plus en plus dans la République le salut et le repos communs. Je veux, en effet, une République juste, généreuse, ouverte, aimable, propre à attirer sans cesse de nouveaux adhérents et ne leur demandant que la bonne foi en échange de sa confiance. J'appartiens par mes opinions à ce patriotique centre gauche qui, à force de sagesse, est parvenu à nous